Un étudiant clandestin "parrainé" : mon avenir est en France, c'est chez moi ici

écrit par Christine Tasin | 7 mai 2018

Où il y a de la gêne il n' y a pas de plaisir, n'est-ce pas ? Et ils sont 68 comme Juba….

« Mon avenir est en France, c'est chez moi ici »

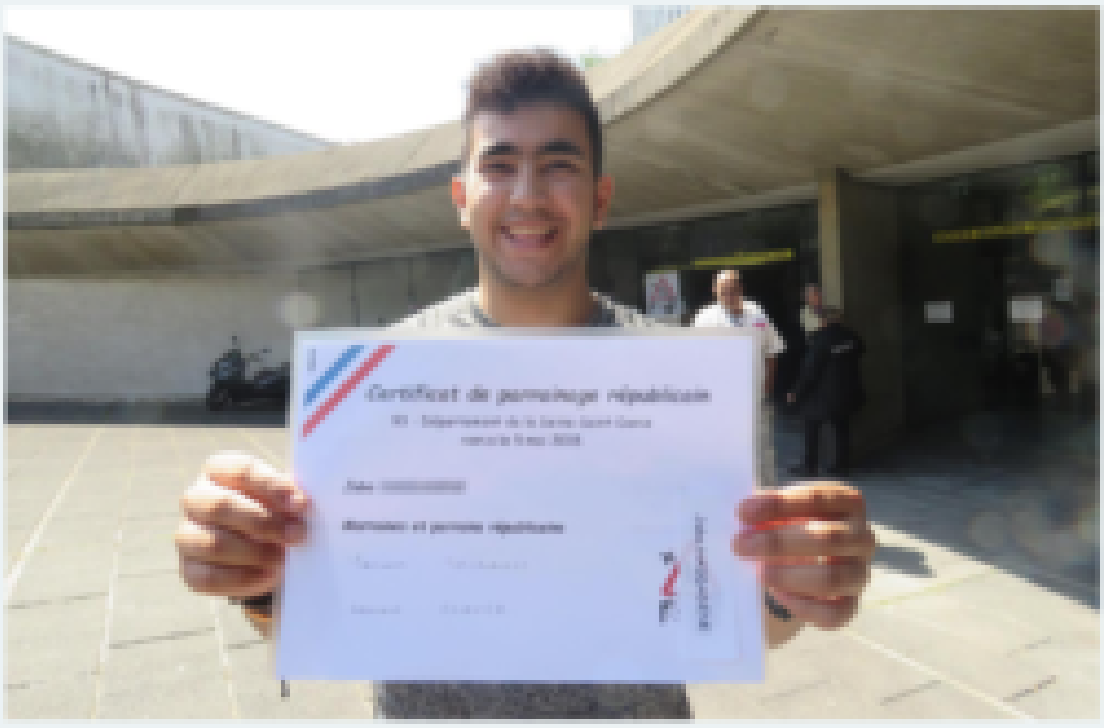

Bobigny, samedi 5 mai. *Juba, 20 ans, espère devenir ingénieur.* ***LP/V.T.***

Devant l'entrée la Bourse départementale du travail, à Bobigny, Juba, certificat de parrainage républicain dans les mains, a le visage radieux. « Je suis extrêmement fier, lance-t-il avec enthousiasme. Je vais pouvoir avancer maintenant ! » L'élève en Terminale S de 20 ans est parrainé par un « ancien professeur de première » et le conseiller régional (PS) Yannick Trigance. D'origine kabyle, Il est arrivé en France depuis l'Algérie il y a quatre ans. « J'ai rejoint mon père gravement malade », indique-t-il. Sans-papiers, il a intégré le lycée Jacques-Feyder d'Epinay deux ans plus tard, en 2016, en seconde. « Au départ, les cours étaient difficiles et la vie très stressante. Je ne savais pas si je serai encore là le lendemain… », souffle-t-il. Aujourd'hui « pleinement intégré » et « plutôt bon élève », il s'apprête à passer le Bac. Il espère poursuivre ses études à l'université pour devenir

ingénieur. « Pour ça, j’ai impérativement besoin d’un titre de séjour d’ici un mois. Avec mes deux parrains, c’est possible ! », Ils lui ont déjà décroché un rendez-vous à la préfecture le 1er juin. « Si je n’obtiens pas de papiers à ce moment-là, je me battrai, prévient-il. Mon avenir est en France, c’est chez moi ici. »

http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/bobigny-des-parrains-pour-les-jeunes-sans-papiers-06-05-2018-7701795.php

Quelle arrogance… Il arrive sans être invité, sans autorisation, et il décide que c’est chez lui. S’il n’a pas été autorisé à venir malgré le « regroupement familial » c’est qu’il y a quelque chose qui pose problème, non ?
Comme si n’importe qui pouvait entrer chez vous, s’installer, se sentir bien et décider que c’est chez lui.
Quant aux collabos qui se mettent en quatre pour aider les délinquants étrangers (délinquants puisqu’illégaux) à avoir une autorisation de séjour, ce sont leurs complices. Personne ne sera étonné de voir que les professeurs eux-mêmes participent activement à l’affaire :

« Je veux leur donner les moyens de réaliser leurs ambitions »

Bobigny, samedi 5 mai. Antoine, professeur de SVT, parrain de Sella, 22 ans, et Amadou, 18 ans. LP/V.T.

C’est la deuxième fois qu’Antoine, 36 ans, parraine de jeunes sans-papiers. « C’est un honneur de les aider, insiste-t-il. Peu importe d’où ils viennent et qui ils sont, ils méritent de l’attention. » Cette année, le professeur de SVT au lycée Germaine Tillion, au Bourget, a pris deux de ses élèves sous aile. Amadou, 18 ans, en terminale S, et Sella, 22 ans en 1re ES dans le « microlycée » de l’établissement, qui aide les jeunes en échec scolaire notamment. L’enseignant a été « touché » par leurs situations. « Leur vie est très stressante, ils ne savent jamais où ils seront demain, souligne-t-il. Or, tous les jours, ils se battent pour réussir ! Je veux leur donner les moyens de leurs ambitions. » Le premier élève qu’il a aidé, il y a trois ans, a obtenu un titre de séjour et décroché son BAC en 2016. « C’est extrêmement gratifiant pour

nous, parrain, de contribuer à ce genre de réussite, lance-t-il, dans un sourire. Je vais tout faire pour qu'Amadou et Sella s'en sortent aussi bien ! » Antoine, « convaincu » du bien fait de la démarche de parrainage, souhaite désormais développer une « antenne RESF » au sein du lycée Germaine Tillion.

Comme par hasard, l'élève interviewé fait des études, est en Terminale S… La face « présentable » de l'immigration… Quant à ceux qui rejoindront racailles et dealers dans les Territoires perdus de la République, on n'en parle évidemment pas !

On lira avec intérêt les commentaires sous un autre article demandant aux lecteurs s'ils seraient prêts à parrainer eux aussi des illégaux, ils témoignent de l'agacement des Français devant ce qui est ressenti comme la préférence étrangère et la préférence à l'illégal.

non car ils viennent de pays qui ne sont pas en guerre comme l'algérie , et prennent la place de français en stage ou en formation . Leur pays devrait leur payer des études .

Dyonisien93le 07 mai 2018 à 0 h 07
Pas du tout intéressé . Les Français en priorité .
http://www.leparisien.fr/seine-saint-denis-93/seine-saint-denis-seriez-vous-pret-a-parrainer-des-etudiants-sans-papiers-06-05-2018-7701927.php

Le mieux, c'est que RESF qui organise cet immense scandale est subventionnée par vos impôts, charmant, n'est-ce pas ?